# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2008

\_\_\_\_\_

## ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

#### **AMENDEMENT**

N° 75

présenté par M. Herth, rapporteur au nom de la commission des affaires économiques

### ARTICLE 8

Dans l'alinéa 14 de cet article, après le mot :

« définies »,

insérer les mots:

« par l'autorité administrative ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.